



Marloie, le 01 octobre 2009

**Compte-rendu du groupe de travail 'Vie associative et culturelle'
24 septembre 2009 - Ecole communale de Houyet**

Présents :

Mmes et Ms. les Membres de la CLDR : Yvan PETIT ; Fabienne ROBA ;
Christiane MINGEOT ; Micheline MATZ-MATHIEU ; Jacques STASSIN ;
David CARNOT ; Julien LISSOIR ; Pierre LEDENT ; Olivier ROSIERE ; Michel
JEROME ; Jean GILLARD ; Guillaume RATY ; André CHARLIER ; Lionel
PLAQUETTE ; Colette LISSOIR ; Jacques LEBRUN ;

Mmes et Ms. Cécile ROUARD ; Claudine BERNARD ; Marie-Laure LEBEAU-
DEQUESNE ; Bruno HESBOIS ; Philippe LUTER ; Pascal LABRIERE ; Patrick
HERBIET ; Yvon MARCHAL ; Pierre SCHRAM

Mme Laurie HUBERT, BEP ;
Mme Frédérique WEBER, INASEP ;
M. Nicolas GOBLET, administration communale de HOUYET

Mme Anne-Audrey WAUTERS et M. Jean-Christophe SIMON, agents de
développement FRW.

Après avoir salué toutes les personnes présentes, Jean-Christophe SIMON présente l'ordre du jour et les objectifs de ce groupe de travail :

1. Introduction, contexte et méthodologie
2. Projets communaux en cours (+ petits travaux)
3. Projets et actions issus des consultations + croisement des données
4. Nouvelles idées de projets - Questions – réponses
5. Fiches : tour de table et tri des projets et actions – priorités

Devant l'importance de la matière et le nombre d'idées de projets et actions proposés par la population, la réunion du jour sera exclusivement consacrée aux projets 'matériels' (infrastructures socio-collectives et sportives couvertes et en plein air). La prochaine rencontre abordera davantage les activités, les partenariats, les principes de fonctionnement... Cette scission entre 'matériel' et 'immatériel' est artificielle et relève d'un choix méthodologique.

1. Introduction, contexte et méthodologie

a) Introduction :

Qu'est-ce qu'une opération de Développement rural ?

Les **Opérations de Développement Rural** consistent à améliorer le cadre et les conditions de vie des habitants d'une commune par la mise en œuvre de projets et d'actions inscrits dans un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)**. Ce document de stratégie et de prospectives communales présente un ensemble coordonné d'actions de développement.

b) Contexte :

5 grandes étapes :

- ✓ Information et consultation de la population
- ✓ Mise en place de la CLDR (Commission locale de développement rural)
- Mise en place des **groupes de travail thématiques**
- Elaboration du PCDR (Programme communal de développement rural)
- Mise en œuvre de projets et d'actions (subventions !)

Les deux étapes déjà réalisées :

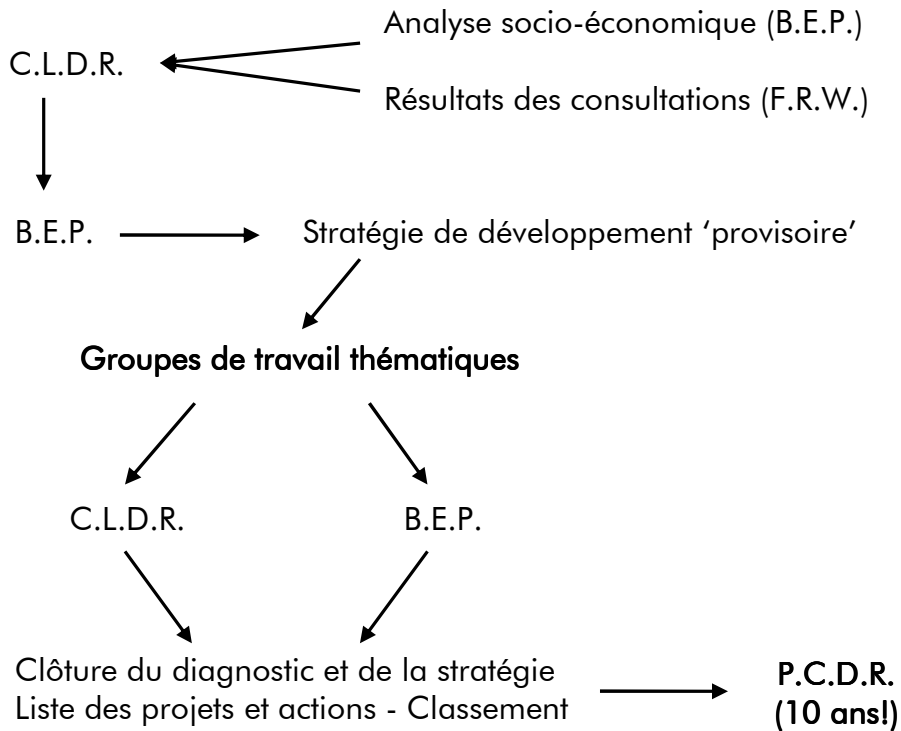
- ✓ **Information et consultation de la population :**
12 réunions d'information-consultation, des visites de terrain, des rencontres de personnes 'ressource'... : + de 150 personnes consultées
→ plus de 300 idées de projets et actions !
- ✓ **La Commission Locale de Développement Rural**
 - Organe consultatif officiel, représentatif de la population
 - Assure le relais entre la population et le Conseil communalComposition fixée par le Conseil Communal suite à l'appel à candidatures.
7 réunions de CLDR organisées depuis sa composition.

c) Méthodologie :

Données :

- Des données dites «**objectives**» :
Statistiques, cartographie, inventaires, analyse de la situation communale et son contexte → **L'analyse socio-économique**
- Des données dites «**subjectives**» :
Travail de terrain via des entretiens individuels et les réunions de consultation de la population → **Les résultats des consultations**

Elaboration de la stratégie de développement :



Explication du schéma ci-dessus :

Le Bureau Economique de la Province de Namur, auteur du Programme Communal de Développement Rural (PCDR) réalise une analyse détaillée de la situation communale et de son contexte, d'un point de vue cartographique, démographique, urbanistique, économique, social, culturel, associatif etc. Ce sont les données dites 'objectives'.

Parallèlement, La Fondation Rurale de Wallonie réalise des visites de terrain et se charge de la consultation citoyenne via des entretiens individuels de personnes 'ressources' et des réunions de consultation de la population dans tous les villages de la commune. Ce sont les données dites 'subjectives'.

Ces deux 'types' de données sont transmises à la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), organe consultatif officiel représentatif de la population. Elle est chargée de dégager les constats déterminants, les atouts et les faiblesses du territoire communal et d'énoncer des priorités.

Le travail de réflexion de la CLDR est transmis au BEP (auteur du PCDR) qui propose alors une stratégie de développement 'provisoire'.

C'est à ce stade de l'opération qu'interviennent les groupes de travail thématiques qui ont pour objectif de compléter le diagnostic du territoire, d'affiner la stratégie de développement et d'identifier les actions et projets à mettre en œuvre.

La CLDR et l'auteur du Programme Communal de Développement Rural clôturent alors le diagnostic et la stratégie de développement et établissent une liste et un classement des projets et actions.

L'analyse socio-économique, les résultats des consultations citoyennes, la stratégie de développement, les projets et actions et les données relatives au financement de ceux-ci sont rassemblés dans le Programme Communal de Développement Rural qui est alors approuvé par le Conseil Communal avant d'être soumis à la Commission Régionale d'Aménagement du Territoire qui remet un avis au Gouvernement wallon. Ensuite, le Gouvernement wallon émet (si tout va bien !) un arrêté approuvant le programme pour une durée maximale de 10 ans. Arrive enfin la négociation d'une première convention avec le Ministre compétent et la réalisation graduelle des projets.

d) Stratégie de développement :

A ce stade des réflexions, la commission locale de développement rural et le BEP (auteur du PCDR) ont établi une stratégie de développement provisoire qui comprend 5 défis 'fédérateurs' ('Vie associative & culturelle', 'Cadre de vie & Environnement', 'Social-Services', 'Tourisme', 'Mobilité & Sécurité routière') et une série d'objectifs plus concrets liés à chacun d'eux. En fonction des résultats des différents groupes de travail, des précisions ou des ajouts seront proposés ultérieurement pour enrichir et affiner la stratégie de développement.

Les défis et objectifs en lien avec la vie associative et culturelle:

➤ **Le défi « Vie associative & culturelle »**

Parions qu'en 2020 Houyet sera une commune où la vie associative et culturelle sera coordonnée, riche et accessible à tous

Les objectifs de développement:

- Développer des espaces et des événements sportifs et culturels fédérateurs à l'échelle de la commune
- Coordonner la vie associative. Faire connaître et partager à l'ensemble de la population les diverses associations et activités, tout en préservant les spécificités de chacune
- Soutenir les écoles au sein des villages et tisser des liens entre elles

➤ **Le défi « Cadre de vie - environnement »:**

Parions qu'en 2020, Houyet sera une commune où la qualité de vie sera telle que tout le monde s'y sentira bien. Houyet, une commune qui fera « envie »

Les objectifs de développement:

- Réhabiliter les chancres existants et en prévenir l'apparition
- Intensifier la politique de création et d'amélioration des espaces publics

Plusieurs 'chancres' identifiés sur le territoire peuvent, par leur réaffectation, devenir des infrastructures adaptées aux besoins du monde associatif et culturel. Dans le même ordre d'idée, le nombre et la qualité des espaces publics (ouverts ou couverts...) peuvent notamment servir de soutien à l'organisation de divers événements et manifestations.

➤ **Le défi « Social »:**

Parions qu'en 2020, Houyet sera une commune dans laquelle toutes les générations et toutes les catégories sociales trouveront une qualité de vie adaptée à leurs besoins, à leurs projets

Les objectifs de développement:

- Intégrer l'ensemble des catégories sociales à la vie communale
- Permettre à la jeunesse de s'épanouir au sein de la commune

La vie associative et culturelle représente un formidable outil de citoyenneté et un levier potentiel pour favoriser l'intégration des différentes catégories de la population (jeunes, aînés, publics défavorisés...) à la vie communale.

Des liens évidents peuvent également être établis avec le défi relatif au '**tourisme**'. En effet, le nombre et la qualité des événements et manifestations (récurrentes ou non) proposés par les associations locales contribue fortement à l'attractivité du territoire communal.

2. Projets communaux en cours et 'petits travaux' par Yvan PETIT, Bourgmestre

Avant d'entamer concrètement les discussions sur une série de projets concrets, il paraissait utile d'inviter le Collège à faire le point sur les différents 'chantiers' réalisés, en cours ou projetés. Ce faisant, les participants ont une vision claire, globale et actualisée de la situation sur l'ensemble du territoire communal.

Voici, en synthèse et par catégories, les éléments de cette présentation.

Infrastructures couvertes

- Salle Sainte-Cécile à Houyet : travaux de rénovation par le personnel communal
Fournitures diverses (béton, matériaux de construction, électricité...) : +/- 6500 €
TVAC + 2 nouveaux réfrigérateurs : 3146 €
- Maison de village de Ver
Projet ancien PCDR – 187.600 euros
- Salle l'Aurore à Mesnil Saint-Blaise : acquisition à titre gratuit par la commune
Travaux d'aménagement estimés à 200.000 € HTVA (sur fonds propres)
- Maison de village de Finnevaux : projet ancien PCDR - 516.004,63 € HTVA
Projet définitif approuvé par le Ministre → mise en adjudication

- Salle Saint-Blaise à Mesnil Saint-Blaise : acquisition à titre gratuit par la commune
Démolition incontournable – avenir du site ?
- Salle La Mirande à Celles : projet d'acquisition en 2011 (300.000 €)
Occupation gratuite depuis 2007 et petits travaux par le personnel communal
Quid de l'aménagement intérieur et des abords... → projet PCDR ?

'Infrastructures' en plein air

- Aménagement Cimetière de Wanlin (récupération des pierres + pelouse)
Suite à un appel à projet du Ministre Courard: 3.000 € de subsides pour réaliser un parc "mémoriel"
- Espaces multisports (+ aires de jeux)
3 projets estimés à 1.004.152 € (85 % subsides sauf bâtiment Hour)
Au stade du marché de services pour monter les projets
Hour (Crévia) : bâtiment : 239.240 € TVAC- Espace multisports : 270.506 €
Mesnil Saint-Blaise (foot): 274.065 €
Custinne (balle-pelote): 220.341 €

'Petits travaux' communaux

En 2009, les ouvriers communaux ont installé 12 bancs et 15 poubelles à divers endroits du territoire communal (Celles, Finnevaux, Gendron, Hour, Houyet, Hulsonniaux, Mesnil Saint-Blaise et Wanlin).

Infrastructures sportives & activités existantes

A. Infrastructures:

- Terrains de tennis
- Terrains de football
- Terrain de balle-pelote
- Clubs de pétanque, de jogging, de mini-foot
- Pêche

B. Activités :

- Mémorial Van Damme à Bruxelles (athlétisme)
- Journées sportives (participation de la commune à un trophée intercommunal)
- Marches communales, y compris avec « joëlette » → accessibilité aux PMR
- Attribution d'un trophée du mérite sportif communal
- « Je cours pour ma forme » : programme d'initiation au jogging pour adultes
- Organisation d'un tétathlon pour les enfants des écoles de l'entité

C. Divers :

- Exposition d'artistes à la Maison communale
- Journées « commune propre »
- Mise à disposition du car communal pour différentes associations

- Dépôt de gerbes, commémorations diverses
- Journée « Place aux enfants »
- Plaine de vacances
- Noces d'or et de diamant
- Théâtre action
- Plan de cohésion sociale
- Espace Citoyen – multi services
- Aide logistique à diverses associations, clubs,...
- Bulletin et site communal : agenda des manifestations
- PCDR - CLDR → volonté de la commune pour la participation citoyenne
- Participation à la semaine européenne de la démocratie locale (octobre 2009)

Au terme de sa présentation, le Bourgmestre évoque la volonté du Collège de creuser l'idée d'aménagement d'une **halle couverte dans l'allée de Rasteau à Houyet**. Le site est central et ce projet semble répondre à de nombreuses demandes exprimées. Par ailleurs, une réflexion est engagée au niveau de l'entité quant à **l'aménagement des places principales dans tous les villages**, avec une dimension 'identitaire', un esprit 'fédérateur'. Cette idée globale recouvre des aménagements de sécurité routière, d'espaces de convivialité (aires de jeux, kiosques, parcs arborés...), et diverses mesures d'embellissement.

Quelques informations et précisions complémentaires sont encore apportées, notamment en réponse à une participante qui s'inquiète du coût global des projets 'communaux' présentés. Il est stipulé que des subsides importants (jusqu'à 80%) ont pu être obtenus pour réaliser certains projets. La politique du Collège en la matière est de disposer d'un 'catalogue' de dossiers 'préparés' pour pouvoir répondre rapidement et efficacement aux divers appels à projets subsidiés.

Enfin, le Bourgmestre précise que :

- les infrastructures communales dans un village (ex. la Mirande à Celles) sont généralement accessibles aux habitants de toute la commune.
- la commune vient de marquer son accord pour acquérir la cabine de signalisation désaffectée de la SNCB à Houyet, ce qui permettra certains développements sur ce site.
- ce n'est pas tout d'acquérir, de construire et d'aménager, il faut aussi et d'abord prendre en considération l'existant et son entretien !

3. Projets et actions issus des consultations + croisement des données (FRW)

La FRW présente à l'assemblée l'ensemble des demandes et idées exprimées par les personnes 'ressource' et la population lors des réunions de consultation villageoises. Ces demandes sont classées par catégories (espaces en plein air, infrastructures couvertes, petits travaux). Des liens sont faits en séance avec la présentation du bourgmestre pour identifier les projets déjà réalisés ou entrepris par la commune. Ces éléments sont repris en italique.

ESPACES DE RENCONTRE ET DE CONVIVIALITE EN PLEIN AIR

⇒ Créer des espaces conviviaux de rencontres (enfants, jeunes, multigénérationnels...) en plein air (plaines de jeux, terrains, aire de compostage, four à pain...) et entretenir ceux existants

⇒ Placer des infrastructures sanitaires (toilettes publiques), des poubelles et des parkings sur les lieux de départ ou de rassemblement (kayaks, Ravel, promenades)

- A Wanlin : créer un espace de convivialité à l'ancien cimetière / créer une plaine de jeux, un terrain de sport et barbecue / aménager l'ancien camping
- Améliorer la plaine de jeux au Cul de l'Hileau (rampe pour rollers + entretien - éclairage...) à Houyet
- Créer une plaine / terrain de jeux à Ver
- Créer une mini-plaine de jeux à Custinne
- Aménager une aire de détente et de jeux à Hulsonniaux
- Aménager un espace vert et créer une plaine de jeux près de l'Ermitage à Celles
- Créer une aire de jeux ou une aire de repos aux abords de la tour romane à Finnevaux
- Créer un parcours d'agilité et de dressage pour chiens sur la commune

INFRASTRUCTURES COUVERTES

- Aménager une maison de village à Mesnil St-Blaise
- Aménager une maison de village à Mesnil-Eglise
- Améliorer la maison de village de Ver : espace de rangement, ouverture de la salle vers l'arrière, asphalté le parking, construire un escalier d'accès pour la cuisine
- Aménager une maison de village dans la grange de Ciergnon
- Aménager la ferme du moulin à Wanlin
- Rénover la salle « La Mirande » et aménager les abords (Celles)
- Rénover la salle paroissiale de Hour
- Aménager le chalet custinnois et ses abords / Développer cet espace de rencontre
- Rénover les espaces collectifs (l'ancienne école et la salle) à Gendron
- Créer des maisons de jeunes et pour personnes âgées
- Acquérir un terrain et construire un centre culturel et sportif destiné aux habitants de tous les villages / hall multisports et culturel (projection cinéma / conférences) Attention : penser à un accès aisé pour les habitants de tous les villages du territoire (Houyet centre ?) et bien en étudier la rentabilité
- Création d'un endroit où réaliser des événements de taille communale

PETITS TRAVAUX COMMUNAUX

- *Raccordement d'eau au chalet custinois*
- Entretien des espaces publics :
 - Entretien, tonte d'herbe, de tous les espaces communaux
 - à Mesnil-Eglise : stopper l'utilisation des pesticides sur la place du village (barbecue, autour des murs de l'église...)
 - à Gendron : parking de l'église, école
 - à Hour : *entretien des bancs publics + entretien et traçage des terrains (au Crévia)*
 - à Mesnil Saint-Blaise : entretien du lieu de la fontaine
- Mettre des bancs (12 bancs et 15 poubelles placées en 2009)
 - à Custinne: sur le site du chalet custinois et à d'autres endroits « propices »
 - à Lissoir
 - à Petite Hour
 - à Houyet: *dans l'allée de Rasteau (3 bancs et 3 poubelles)*
 - à Wanlin: autres que dans l'abribus
 - À Mesnil Saint-Blaise: *à des endroits importants de rassemblement + poubelles (1 banc et 2 poubelles)*

4. Nouvelles idées de projets - Questions – réponses

Quelques nouvelles idées de projets viennent compléter la liste des propositions présentées ci-dessus.

- Construction d'une halle couverte dans l'allée de Rasteau
- Aménagement global et 'cohérent' de toutes les places principales des villages
- Aménagement d'un local pour la pratique d'activités manuelles
- Construction d'un boulodrome (terrains de pétanque) couvert

Questions – réponses – remarques

Concernant la pertinence de l'idée d'aménager un 'hall multisports et culturel' à Houyet, plusieurs éléments sont avancés. Il est vrai que Houyet dispose déjà d'une salle communale, mais ses niveaux de confort et d'accessibilité (entre autre) peuvent être discutés. Le petit théâtre de Forcée est cité en exemple (qualité de confort et d'accueil, polyvalence, dynamisme...). L'idée d'une infrastructure centrale et fédératrice à Houyet semble être un élément de réponse à diverses problématiques importantes de l'entité (manque d'attractivité de Houyet, peu ou pas de centralité...).

A propos de l'aménagement de la ferme du moulin à Wanlin, il est rappelé que la gestion de cette propriété communale est actuellement cédée par bail emphytéotique à l'ASBL JAPEL. Cette dernière tarde à y réaliser les travaux prévus, or le site représente un chancre dans le cœur du village. Si la commune n'a pas, pour le moment, la main mise sur ce bien, il faut garder à l'esprit les échéances du PCDR (10 ans !) et envisager l'évolution possible de certains paramètres dans cet intervalle.

L'espace de jeux situé à proximité du Cul de l'Hileau a été dans le passé un endroit attrayant et fort apprécié. Hormis le regret de ne plus y trouver de rampe pour rollers, il faut constater le problème de 'mauvaise fréquentation' du site qui lui fait perdre son attractivité.

Plusieurs autres remarques et propositions sont faites en séance mais ressortent davantage du second groupe de travail 'vie associative et culturelle' qui abordera le côté immatériel de la thématique (principes de fonctionnement des associations, activités, mise en réseau, partenariats...). En guise d'aide-mémoire, nous nous contentons de lister brièvement ci-dessous l'objet de ces interventions :

- Revoir les principes de gestion et les règlements d'occupation des salles (ancienne école de Gendron – salle de Finnevaux / Mesnil Eglise)
- En termes de mobilité, organiser du covoiturage ou un transport communal pour certaines activités (notamment culturelles) dans et hors commune
- Créer des interactions entre les associations
- Organiser des activités pour toutes les générations
- Organiser une grosse activité ou manifestation communale annuelle
- Soutenir la promotion des associations
- Informer et accueillir les nouveaux habitants par le biais des associations
- Organiser des cours de langues et des activités manuelles
- Occuper davantage les églises pour des événements culturels ou associatifs
- Faire (re)venir à Houyet le ciné-bus provincial

5. Fiches : tour de table et tri des projets et actions / Jeu de l'allumette

Les participants sont ensuite invités à prendre une dizaine de minutes pour remplir un petit questionnaire, distribué en séance. Outre ses coordonnées précises, chacun est amené à préciser s'il fait ou non partie d'une (ou plusieurs !) association(s), et si oui, lesquelles. Ensuite, chacun choisit ses deux projets prioritaires (les plus à même de soutenir le dynamisme associatif communal), et apporte pour ceux-ci ses idées et suggestions (notamment de localisation au besoin). Pour ce faire, les participants ont sous les yeux la liste des idées de projets issus des consultations, auxquels se sont ajoutées les nouvelles idées proposées en séance (voir ci-dessous).

Au terme du temps imparti pour remplir les questionnaires, un tour de table est organisé lors duquel chacun est invité à se présenter brièvement et à justifier en quelques mots ses 2 projets prioritaires... le tout pendant la durée de combustion d'une allumette ! Aïe ! Les chiffres repris en regard des projets expriment le nombre de votes pour chacun d'eux.

1.	Créer un espace de convivialité à l'ancien cimetière de Wanlin (*)	
2.	Créer une plaine de jeux, terrain de sport et barbecue à Wanlin	3
3.	Aménager l'ancien camping de Wanlin	
4.	Améliorer la plaine de jeux au Cul de l'Hileau à Houyet (rampe pour rollers + entretien - éclairage...)	2

5.	Créer une plaine/terrain de jeux à Ver	
6.	Créer une mini-plaine de jeux à Custinne (*)	
7.	Aménager une aire de détente et de jeux à Hulsonniaux	
8.	Aménager un espace vert et créer une plaine de jeux près de l'Ermitage à Celles	
9.	Créer une aire de jeux ou une aire de repos aux abords de la tour romane à Finnevaux	
10.	Rénover les espaces collectifs à Gendron (la salle, l'ancienne école ?)	2
11.	Placer des infrastructures sanitaires (toilettes publiques), des poubelles et des parkings sur les lieux de départ ou de rassemblement (kayaks, Ravel, promenades) (lieux ?)	8
12.	Création d'un parcours d'agilité pour chiens sur la commune / dressage.	
13.	Aménager une maison de village à Mesnil St-Blaise	2
14.	Aménager une maison de village à Mesnil-Eglise	
15.	Améliorer la maison de village de Ver : espace de rangement, ouverture de la salle vers l'arrière, asphalté le parking, construire un escalier d'accès pour la cuisine	
16.	Aménager une maison de village dans la grange de Ciergnon	
17.	Aménager la ferme du moulin à Wanlin	
18.	Rénover la salle « La Mirande » et aménager ses abords à Celles	3
19.	Rénover la salle paroissiale de Hour	1
20.	Aménagement du chalet Custinnois et de ses abords /Développer cet espace de rencontre	
21.	Créer des maisons de jeunes et pour personnes âgées	5
22.	Acquérir un terrain et construire un centre culturel et sportif destiné aux habitants de tous les villages / hall multisports et culturel (projection cinéma / conférences). Attention : penser à un accès aisé pour les habitants de tous les villages du territoire (Houyet centre ?) et bien en étudier la rentabilité	6
23.	Création d'un endroit où réaliser des événements de taille communale	1
24.	Construction d'une halle couverte dans l'allée de Rasteau	4
25.	Aménagement global et 'cohérent' de toutes les places principales des villages	8
26.	Aménagement d'un local pour la pratique d'activités manuelles	1
27.	Construction d'un boulodrome (terrains de pétanque) couvert	1

Remarques et réflexions

- Le projet 21 (création de maisons de jeunes et pour personnes âgées) n'est pas conservé en tant que tel. En effet, il est illusoire de vouloir créer des infrastructures propres à chaque 'public'. L'optique est davantage de rationaliser les outils, d'imaginer des espaces (style maison de village) 'fédérateurs' et 'polyvalents'. Le principe des espaces pour jeunes et aînés sera intégré dans les différents projets d'infrastructures (Houyet, Celles, Mesnil Saint-Blaise, Ciergnon...) et d'aménagements. De manière générale, il conviendra de garder en mémoire l'importance de ces publics dans l'ensemble des réflexions, entre autre relatives au fonctionnement à la vie associative (activités, partenariats...). Cette dimension pourrait également être renforcée dans la stratégie.

- « Projet n° 11 : Placer des infrastructures sanitaires (toilettes publiques), des poubelles et des parkings sur les lieux de départ ou de rassemblement (kayaks, Ravel, promenades)». Plusieurs localisations peuvent concrètement être identifiées sur le territoire communal, mais en pratique, si une priorité doit être définie, elle concerne le site de la plaine des kayaks à Houyet (en ce compris la cabine de signalisation désaffectée). En conséquent, cet espace fera l'objet des premières 'cogitations'.
- Dans le cadre du précédent 'programme communal de développement rural', un projet consistait à étudier et à proposer différentes options d'aménagement des villages de Celles, Houyet et Wanlin. Les résultats de ces études sont potentiellement fort intéressants pour nourrir la réflexion qui s'engage sur une série de projets dans les trois localités concernées. Les documents sont disponibles sur demande et pourraient faire l'objet d'une rapide présentation lors d'une prochaine réunion de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR).

Au terme du tour de table, les 6 projets les plus plébiscités sont clairement identifiés. Pour 5 d'entre eux, une personne-relais du groupe de travail prend en charge la rédaction d'une 'fiche-projet' provisoire, en s'entourant bien entendu pour la réflexion des personnes et acteurs de son choix. A l'inverse, chacun peut contacter le 'responsable' d'un projet pour lui faire part de ses idées, ses propositions...

- Créer une plaine de jeux, terrain de sport et barbecue à Wanlin : Micheline MATZ
- Aménager globalement la plaine des kayaks à Houyet : Jacques STASSIN
- Rénover la salle « La Mirande » et aménager ses abords à Celles : David CARNOT
- Construire un centre culturel et sportif à Houyet : Pierre LEDENT
- Construire une halle couverte dans l'allée de Rasteau à Houyet : Michel JEROME
- Aménager globalement et de manière cohérente les places principales des villages

Attention : les premières pistes concrètes identifiées en cours de réunion sont une 'indication' mais ne préfigurent pas à ce stade les projets qui seront réalisés en priorité ! Un classement général de toutes les idées de projets sera établi au sein de la Commission Locale de Développement Rural au terme de l'organisation des groupes de travail thématiques. Ensuite, les projets prioritaires seront identifiés démocratiquement pour l'ensemble du territoire, et toutes thématiques confondues.

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Anne-Audrey WAUTERS & Jean-Christophe SIMON



Fondation Rurale de Wallonie
Rue des Tilleuls, 1E - 6900 MARLOIE

Tél: (0)84 21 98 60
Fax: (0)84 36 88 66
famenne@frw.be - www.frw.be